

Von: [Queaires Cures Vanessa, BKD-MBA-AMS](#)
Betreff: Inscription en ligne sec2 (info n° 1 pour sec1)
Datum: Mittwoch, 21. August 2024 09:52:00
Anlagen: [ams-admission-procedure-d-admission-pour-sec1.pdf](#)
Dringlichkeit: Hoch

Cher Steve,

Tu trouveras ci-dessous le courriel n° 1 relatif à l'inscription en ligne aux filières de formation du degré secondaire II. Je te prie de le transmettre aux inspectrices et inspecteurs scolaires de la partie francophone du canton (y c. pièce jointe), avec copie à inscriptionsec2@be.ch, en leur demandant de faire suivre ces informations dans les plus brefs délais aux personnes compétentes selon le schéma suivant :

Inspecteurs·trices scolaires -> directeurs·trices d'école sec I (y c. écoles privées)

Avec mes remerciements et mes salutations les meilleures,

Vanessa

Chères directrices et chers directeurs d'école du degré secondaire I,

L'inscription électronique pour les filières du degré secondaire II a été utilisée pour la deuxième fois à grande échelle pour les élèves de 10H et 11H. Sans grandes difficultés, près de 8'700 inscriptions ont été gérées dans Jaxforms. Nous vous remercions tout particulièrement pour votre engagement. Toutes les propositions de modification soumises par les directions d'école ont été examinées et peuvent en partie être mises en œuvre.

Les améliorations suivantes sont notamment prévues :

- **Vue principale du backend**

Afin que les écoles puissent visualiser les informations clés dès la vue principale du backend, des colonnes sont ajoutées et l'affichage est conçu de façon plus conviviale.

- **Destinataire de la facture**

Lors de l'inscription, il est indiqué dans l'onglet « Représentant légal » qu'il faut saisir en premier la personne détenant l'autorité parentale qui doit recevoir les factures pour les excursions (en cas d'admission définitive).

- **Élèves de maturité professionnelle**

Pour les élèves de maturité professionnelle dont le canton de domicile ne correspond pas au canton où a lieu l'apprentissage, une explication est ajoutée sur la page d'accueil lors de l'inscription afin qu'ils comprennent mieux comment ils doivent s'inscrire.

- **Export/import des notes**

L'import et l'export des notes est réduit au minimum. En outre, le format Excel est utilisé à la place du format CSV. (important pour les écoles du degré secondaire II)

- **Correction de petites erreurs**

Des petites erreurs sont corrigées (frontend et backend).

Informations pour les parents

Concernant la procédure d'évaluation : à partir du 21 octobre 2024 (après les vacances d'automne), les parents des élèves de 10H et de 11H des écoles publiques pourront inscrire leurs enfants en ligne à la procédure d'évaluation pour les filières suivantes : gymnase (filières bilingue et monolingue, élèves de 10H uniquement filière bilingue), école de maturité professionnelle, école de culture générale, école de commerce sans maturité professionnelle, école de commerce avec maturité professionnelle (3i) et école de commerce avec maturité professionnelle (3+1). Les élèves peuvent s'inscrire à plusieurs filières en même temps. Le délai d'inscription est fixé au 1^{er} décembre. Une inscription tardive à la procédure d'évaluation n'est possible que dans des cas exceptionnels. Ainsi, nous vous recommandons d'encourager tous les élèves intéressés à s'inscrire à la procédure d'évaluation pour toutes les filières éventuellement envisagées. Nous recommandons aux élèves intéressés de s'inscrire aussi à une maturité professionnelle en cours d'apprentissage même s'ils n'ont pas encore de place d'apprentissage au moment de l'inscription.

Concernant les examens d'admission : les élèves qui ne se sont pas inscrits à la procédure d'évaluation pourront s'inscrire directement aux examens d'admission entre le 2 décembre 2024 et le 15 février 2025, et les élèves qui se sont inscrits à la procédure d'évaluation pourront le faire entre le 1^{er} et le 15 février 2025. Là aussi, les élèves qui n'ont pas encore de contrat d'apprentissage mais qui, dans le cas où ils trouveraient une place, seraient intéressés à faire la maturité professionnelle doivent déjà s'inscrire à l'examen d'admission pour la MP 1.

Davantage d'informations ainsi que le lien vers l'inscription seront publiés sur la page Internet www.be.ch/inscriptionsec2.

Système d'administration Jaxform

Les écoles qui disposent déjà d'un accès au système d'administration peuvent continuer à utiliser le même compte. Les écoles qui n'y ont pas encore accès recevront prochainement leurs identifiants par courriel.

Création d'un compte pour les maîtresses et maîtres de classe

Vous pouvez dès maintenant créer des comptes pour leurs maîtresses et maîtres de classe (voir instructions, ch. 3). Il convient de le faire d'ici au 18 octobre 2024, afin que les élèves puissent sélectionner leur maîtresse ou maître de classe dans le cadre de la procédure d'inscription. L'accès se fait provisoirement sur le « système de l'année dernière ». Dès que le nouveau système sera disponible, nous y transférerons les données que vous aurez saisies.

Important : à partir du 21 octobre 2024, seuls les comptes des membres actuels du corps enseignant pourront être actifs.

Assistance

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.be.ch/inscriptionsec2. Il est prévu que le service d'assistance se fonde sur un modèle à deux niveaux. En premier lieu, les parents ou les élèves s'adressent à la direction de l'école du degré secondaire I. Si elles ont besoin d'aide, les écoles peuvent ensuite contacter le service d'assistance (031 636 68 00 ou inscriptionsec2@be.ch). Le

numéro de téléphone et l'adresse électronique sont déjà actifs. Le service d'assistance est disponible du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ainsi que le vendredi matin de 9 h à 12 h.

De plus amples informations vous seront transmises en temps utile. En cas de question, n'hésitez pas à contacter le service d'assistance.

Avec mes salutations les meilleures,

Vanessa Queaires, Sachbearbeiterin
[+41 31 633 34 37](tel:+41316333437) (direkt), vanessa.queaires@be.ch

Bildungs- und Kulturdirektion des Kantons Bern, Mittelschul- und Berufsbildungsamt, Abteilung
Mittelschulen
Kasernenstrasse 27, 3013 Bern
[+41 31 633 87 79](tel:+41316338779), www.be.ch/mittelschulen

Support Anmeldung Sekundarstufe II
Telefon [+41 31 636 68 00](tel:+41316366800) (Montag bis Freitag 09:00 - 12:00 Uhr und Montag bis Donnerstag 14:00 - 16:00 Uhr), anmeldungsek2@be.ch